

# Pouponnière d'enfants placés : « Nous associons les parents pour contribuer au développement de l'enfant »

Entretien avec  
**Jean-Marc Dezeque**,  
directeur,  
**Marie-Odile Sibre**,  
adjointe de direction,  
pouponnière L'Ermitage, Mulhouse.

*La Santé en action : Pourquoi avoir  
souhaité renforcer l'implication  
parentale à la pouponnière ?*

Jean-Marc Dezeque et Marie-Odile Sibre : L'Ermitage – association mulhousienne à but non lucratif – gère une maison d'enfants à caractère social (Mecs), composée notamment d'une pouponnière accueillant une trentaine d'enfants jusqu'à 3 ans. L'un des axes de travail du conseil départemental du Haut-Rhin, notre financeur, porte sur le développement de la parentalité. Nous avons mené, à partir de 2011, une recherche-action concernant la pouponnière et conçu notre projet dans le cadre d'un appel d'offres lancé en 2010 par l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned), centré sur la santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance. C'était une belle invite à réfléchir avec nos équipes sur la façon d'impliquer les parents et de passer d'une logique de séparation à une logique de coopération. Ces derniers ne sont pas présents de façon continue, les visites encadrées peuvent donner lieu à des tensions, les relations avec le personnel ne sont pas toujours simples.

Le choix de la santé de l'enfant, comme objet de coopération, a permis de centrer l'action sur une préoccupation commune des parents et des professionnels. Il s'agit de travailler notre relation sans être en rivalité et valoriser leurs capacités en leur donnant une place active.

Nous avons deux objectifs en forme d'hypothèse : quel serait l'impact de l'engagement parental sur le développement de l'enfant et sur la durée de son séjour à la pouponnière ? Comment cette coopération remettrait-elle en question les pratiques et les postures des professionnels de la pouponnière (adjoint de direction, médecin, psychologues, infirmière, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, monitrices-éducatrices, contrats aidés, services généraux et d'entretien) ?

**S. A. : Comment l'implication  
des parents s'est-elle concrètement  
mise en place ?**

J.-M. D. et M.-O. S. : Nous avons tout d'abord mené une phase préparatoire, à partir d'entretiens avec l'encadrement (chef de service, pédiatre et puéricultrice, psychologue, responsables de groupe) et les professionnelles qui accompagnent les enfants au quotidien (auxiliaires de puériculture, puéricultrice, infirmière...), afin de définir les modalités de la coopération avec les parents et de positionner les fonctions des uns et des autres.

Le dispositif mis en place est le suivant : en plus des visites obligatoires (des parents, *NDLR*), il a été décidé d'instaurer une visite par mois de l'enfant avec le pédiatre et l'infirmière, en présence des parents. Ils sont également sollicités lors des consultations avec des médecins spécialistes ou en cas d'hospitalisation. Une place active leur est donnée : ils pèsent l'enfant par exemple, peuvent poser des questions, bénéficient aussi de temps lors des soins qui lui sont donnés. En résumé, ce dispositif associe systématiquement les parents à tout ce qui concerne la santé de leur enfant.

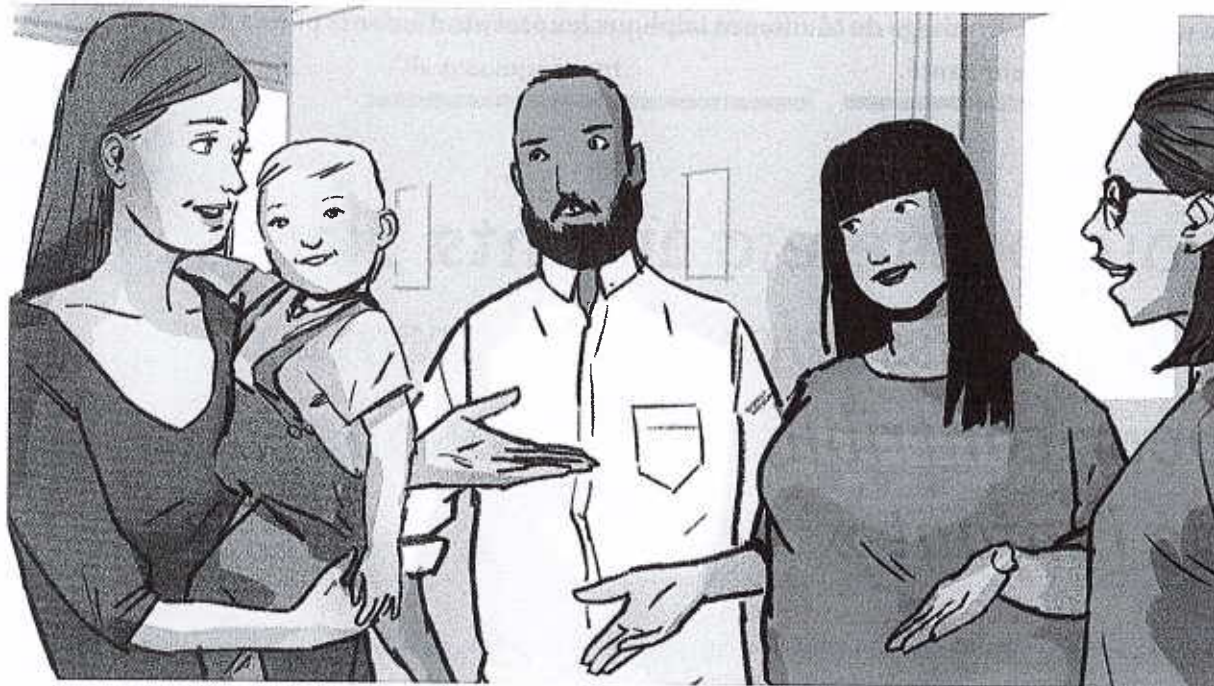
**S. A. : La participation des parents  
est-elle aisée à obtenir ?**

J.-M. D. et M.-O. S. : Il faut parfois beaucoup de temps pour mettre en place cette coopération, qui n'est pas toujours possible quand un parent est incarcéré ou souffre de grandes difficultés psychiques. Cela demande une mobilisation en interne et une certaine vigilance pour que l'implication parentale perdure. Nous informons les parents de la date des visites par courrier ; puis, il faut les rappeler pour s'assurer de leur présence, voire insister pour les convaincre. Mais les résultats sont globalement encourageants, puisque 80 % d'entre eux environ participent.

De plus, nos équipes observent un apaisement des parents et un effet positif sur les relations avec leur enfant. Mis

Dossier

Intervenants du social et promotion de la santé des populations



## L'ESSENTIEL

Depuis plusieurs années, les parents sont impliqués dans le suivi de la santé de leur enfant placé à la pouponnière L'Ermitage de Mulhouse. L'évaluation montre que les parents sont plus apaisés et que ce cheminement partagé a un effet positif sur les relations des parents avec leur enfant et, au-delà, sur la santé globale de l'enfant.

en confiance, ils se ressaisissent de leurs capacités parentales et demandent à s'investir davantage auprès de leur enfant. Si d'autres indicateurs nécessitent d'être interprétés dans la durée, en fonction d'un corpus significatif d'enfants concernés, d'ores et déjà, nous notons un accroissement des retours à domicile et une baisse du temps de séjour.

D'autre part, les représentations et les attitudes des équipes vis-à-vis des parents ont manifestement évolué ; l'ancienne posture où le parent est un « intrus » dans l'espace du placement laisse place à une nouvelle démarche d'accueil, de considération et de valorisation de leurs compétences « car ils ont des choses à nous dire et à nous apprendre ».

Cependant, quelques problématiques demeurent ouvertes pour permettre aux adultes de progresser régulièrement dans leur rôle de parent pendant les trois temps du placement (pré, per, post) : la place des pères – les mères étant plus présentes dans la coopération – ; la prise en compte des fratries disséminées entre plusieurs services ; la collaboration avec les partenaires. Le « pré » est la période préalable

au placement, au cours de laquelle des synthèses sont réalisées avec l'ensemble des partenaires connaissant l'enfant et sa famille. Pendant le placement – le « per » –, les liens avec les partenaires sont maintenus afin d'exercer, dans la fluidité, le « post » : l'après-placement et le retour dans la famille.

**S. A. : Quels partenariats vous ont permis de mener cette action sur la parentalité et la santé ?**

J.-M. D. et M.-O. S. : Cette action a bénéficié d'un soutien institutionnel fort, notamment de la part du conseil général (département), parce qu'elle s'inscrit dans les priorités du schéma départemental de protection de l'enfance. Lors de la phase préliminaire, des rencontres ont été organisées avec les acteurs concernés par le projet, afin de déterminer ses objectifs et ses modalités, et d'identifier les façons dont ces partenaires pourraient contribuer à développer la coopération avec les parents sur la santé de l'enfant. Les acteurs du conseil général ont été étroitement associés : le service d'Aide sociale à l'enfance (ASE), dont le responsable a été très présent lors des réunions du groupe de travail préparatoires à la journée d'étude du 12 juin 2014 consacrée à la recherche-action ; le service de Protection maternelle et infantile (PMI) ; les services de Techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF). Un échange a été

organisé avec des spécialistes de la protection de l'enfance, comme les services d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO). Enfin, les acteurs de la santé hospitalière ont été impliqués le service de Pédopsychiatrie et l'unité Mère-Bébé notamment.

**S. A. : En tant que travailleurs sociaux, vous sentez-vous légitimes à intervenir au sujet de la santé ?**

J.-M. D. et M.-O. S. : Bien sûr, la pouponnière n'est pas un lieu thérapeutique à proprement parler. Mais la santé de l'enfant, composante essentielle de son développement, est au cœur de nos préoccupations. Du soin à l'alimentation, de nombreux facteurs de santé vont contribuer à le faire mieux grandir, à favoriser son développement, voire à ce qu'il réassure plus aisément ses capacités. C'est dans notre culture. Faire participer les parents leur permet de ne plus se sentir désinvestis de cette question. Il leur est donné une opportunité supplémentaire de prendre soin de l'enfant à travers le prisme particulier de sa santé. Et la plupart, même si c'est parfois compliqué, ne laissent pas passer cette occasion. Enfin, ce travail a été conduit en collaboration avec une sociologue de l'Institut supérieur social de Mulhouse (ISSM), présente au comité de pilotage. Ce regard tiers apporte également une légitimité supplémentaire à notre action. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.